



NEW BRUNSWICK  
ENERGY & UTILITIES BOARD

COMMISSION DE L'ÉNERGIE ET DES SERVICES PUBLICS  
NOUVEAU-BRUNSWICK

## SOCIÉTÉ D'ÉNERGIE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

### DEMANDE GENERALE DE TARIFS POUR 2026-2027

#### AVIS

Énergie NB à déposer un avis de motion avec la Commission de l'énergie et des services publics du Nouveau-Brunswick sollicitant une ordonnance :

- a. approuvant le barème des tarifs pour l'exercice financier 2026-2027, tel qu'énoncé à la pièce NBP1.15, lequel prévoit une augmentation uniforme de 4,75 % applicable à l'ensemble des catégories de clients, et ce, à compter du 1<sup>er</sup> avril 2026 à titre provisoire et jusqu'à nouvelle ordonnance de la Commission;
- b. ordonnant à Énergie NB d'effectuer les rajustements de facturation requis pour les clients advenant que les tarifs définitifs approuvés par la Commission diffèrent de ceux approuvés par l'ordonnance provisoire, et lui ordonnant en outre de tenir des registres appropriés afin de permettre de tels rajustements;
- c. à titre subsidiaire, une ordonnance approuvant un avenant tarifaire visant à recouvrer les pertes de revenus subies par Énergie NB entre le 1<sup>er</sup> avril 2026 et la mise en œuvre des tarifs applicables à l'exercice financier 2026-2027, tels qu'ordonnés par la Commission, lequel avenant tarifaire serait perçu à compter de la date de mise en œuvre des nouveaux tarifs et jusqu'au 31 mars 2027;
- d. des directives concernant l'instruction de la présente motion; et
- e. toute autre ordonnance ou directive que la Commission jugera appropriée.

L'avis de motion et l'affidavit à l'appui d'Énergie NB ainsi que l'ordonnance de la Commission qui établit la procédure de l'audience sur la motion peuvent être consultés sur le site Web de la Commission à [www.cespnbc.ca](http://www.cespnbc.ca) sous l'instance EL-003-2025.

La Commission tiendra une audience sur la motion le **lundi 2 mars 2026 à compter de 9h30** aux bureaux de la Commission à Saint John.

**Commission de l'énergie et des services publics du  
Nouveau-Brunswick**

C.P. 5001  
Brunswick House  
44 Chipman Hill, bureau 800  
Saint John, N.-B. E2L 4Y9  
Téléphone: (506) 658-2504  
Sans frais: 1-866-766-2782  
Télécopieur: (506) 643-7300  
Courriel: [general@cespnb.ca](mailto:general@cespnb.ca)  
Site Web: [www.cespnb.ca](http://www.cespnb.ca)